

Détail des importations canadiennes sous le régime du numéro 711 du tarif—Fin
Année financière 1938

Statistiques douanières Classification	Valeur des importations		
	Total	Royaume- Uni	Etats- Unis
Cocaïne..	14,299	4,888	5,250
Codéine et sels de	122,732	54,662	
Morphine..	24,920	13,488	
Strychnine et sels de	13,789	6,382	7,407
Composés d'ammoniaque, n.d..	98,528	55,357	35,565
Sels de bismuth	16,589	14,005	2,533
Chlore liquide ou gazeux..	153,438		153,438
Bicarbonate de potasse..	1,270	545	85
Composés de potasse, n.d..	71,488	27,597	16,822
Sels de Glauber..	28,212	462	1,600
Bicarbonate de soude..	195,113	13,734	180,910
Hyposulphite de soude, n.d..	51,758	37,740	9,150
Sulphate de soude	62,142	6,243	52,471
Composés de soude, n.d..	346,709	59,376	260,928
Magnésie (oxyde de magnésium)	30,130	17,581	9,461
Sulfate de magnésie ou sels d'Epsom	32,585	1,810	13,296
Sels de mercure..	6,619	4,855	1,764
Tétrachlorure de carbone	64,592	1,452	43,948
Glycérine, n.d..	7,960		7,312
Naphtaline, raffinée, en flocons et en boules	52,020	51,853	155
Vanilline..	43,578	31,175	2,409
Toutes autres drogues, teintures, compositions chimiques, etc. n.d..	3,065,464	607,548	2,141,413
Boisson gazeuse au gingembre.	1,366	1,264	102
Eaux minérales et gazéifiées, n.d.	82,523	4,398	22,973
Cire et ses produits, n.d..	64,771	11,583	46,704
Articles non énumérés..			
Substances minérales et bitumineuses, n.d..	1,021,573	69,190	938,271
Totaux	9,174,216	2,087,235	6,038,052

M. HARRIS: Ce numéro comprend une foule d'articles, et bien que je ne veuille pas retarder le ministre...

L'hon. M. DUNNING: Si la question de l'honorable député porte sur un des articles en particulier, je suis prêt à lui répondre.

M. HARRIS: J'aimerais à faire deux ou trois observations sur ce sujet. De nos jours, alors que les inventions se succèdent rapidement et toutes plus merveilleuses les unes que les autres, alors que de grands progrès scientifiques sont accomplis aux Etats-Unis et dans les autres pays importants, nous voyons grossir de plus en plus le nombre des articles énumérés au poste général n° 711. A part le fait qu'il en résultera de ce seul chef, cette année, une diminution de \$180,000 du revenu provenant de la taxe d'accise, un très grand nombre d'articles nouveaux vont s'ajouter, pendant la durée de l'accord, à ceux qui sont déjà inscrits à ce poste, à moins que ceux qui sont chargés de déterminer les articles qui devront être inclus dans ce poste ne s'acquittent très consciencieusement de leur devoir. Je ne fais pas allusion aux nouvelles inventions en particulier, mais surtout aux dérivés de produits plus anciens. Je veux parler surtout des succédanés du goudron de houille ou autres

[L'hon. M. Dunning.]

produits du même genre. Je ne prétends pas, évidemment, que le goudron de houille doive faire l'objet d'un poste spécial, mais je le mentionne afin que les honorables membres aient une idée du grand nombre de denrées qu'il serait possible d'inclure dans le numéro 711 pendant la durée du présent accord commercial.

Je ne serais pas du tout surpris de voir ce chiffre de six millions d'exportations pour l'an dernier et de cinq millions l'année précédente se multiplier trois ou quatre fois avant la date d'expiration de l'accord. Il en sera sûrement ainsi, à moins que le ministre des Finances, les fonctionnaires de son ministère et tous les autres qui seront chargés de l'application de cet accord ne soient très méticuleux dans le choix des articles qui seront inclus dans ce numéro général. Je suggérerais même qu'ils établissent de nouveaux postes à mesure que le besoin s'en fera sentir afin que notre pays qui, d'ordinaire, n'est pas aussi avancé que les Etats-Unis dans le domaine scientifique, ne soit pas inondé par une vaste quantité d'importations entrant au Canada sous le régime de ce numéro au détriment de produits canadiens analogues. Si j'avais su que nous allions aborder ce numéro, j'aurais illustré d'un exemple mes remarques à ce sujet. Malgré toutes